



A. S. KARTING CHALON sur SAONE

Note d'information - Demande de licence 2019

Vous trouverez dans cette note des informations pour établir vos demandes de licences pour la saison 2019

A partir de cette année, la FFSA a modifié sa procédure de délivrance des licences avec la mise en place d'une application Internet. Ce qui veut dire que pour 2019 toutes les demandes de licences se feront par internet :

- Soit par le licencié lui-même
- Soit par le Club à partir d'une demande de licence papier accompagnée du règlement transmise au club par le licencié comme les années précédentes.

1 – Demande de licence établie sur site FFSA par le licencié ou nouveau licencié

Pour ce faire la FFSA a rédigé, à l'attention du licencié ou nouveau licencié, la « Notice d'utilisation Espace Licencié » qui a pour objectif d'accompagner le demandeur dans toutes les étapes relatives à sa prise de licence.

Ce document est disponible :

- Sur le site FFSA
- Sur le site du Club ASK Chalon
- Sur demande auprès du trésorier ou secrétaire du Club qui le transférerons par mail.

Important :

- Le règlement du montant total de la licence + cotisation Club + abonnement revue + assurances se fera directement en ligne, lors de la demande, par paiement Carte Bancaire ou Virement
- Les documents à joindre à la demande de licence tels que certificat médical, copie carte d'identité, livret de famille etc ... se fera avec envoi de fichiers joints (scan ou photo du /des documents)

Ensuite votre demande sera validée par le Club, traitée par la FFSA et vous recevrez votre licence , comme auparavant directement à votre domicile..

Le site mis en place par la FFSA est très convivial et nous vous invitons, dans la mesure du possible, à utiliser de préférence cette disposition pour établir vos demandes de licence

2 – Demande de licence papier transmise au Club (Idem année précédente)

Les formulaires de demande de licence à télécharger sont à votre disposition :

- Sur le site FFSA
- Sur le site du Club ASK Chalon
- Sur demande auprès du trésorier ou secrétaire du Club qui le transférerons par mail
- Des copies papier seront disponibles auprès de vos représentants du club.

Un extrait du formulaire FFSA avec les documents principaux est joint en Annexe

Les demandes de licences complétées, (**Uniquement demande + certificat médical**) accompagnées des documents à joindre **et du règlement** du montant total* (**licence + cotisations**) sont à retourner au trésorier de l'ASK Chalon à l'adresse suivante :

Dominique JOUIN
3, rue du praillon
71380 LANS

Tél 06 28 18 91 70 pour tout renseignement complémentaire

Ensuite votre demande sera **saisie par le Club** sur le site internet FFSA, traitée par la FFSA et vous recevrez votre licence, comme auparavant ,directement à votre domicile.

De ce fait, cette disposition pour demander votre licence génère une charge d'activité non négligeable pour le Trésorier et/ou Secrétaire du Club . **A n'utiliser qu'en cas de difficulté avec Internet ou en cas de première demande de licence auprès de l'ASK.**

Montant total du règlement

Au prix de la licence s'ajoute la cotisation au club de **60 €** constituée de 45€ revenant au club et 15€ reversés à la Ligue Karting Bourgogne Franche Comté

Règlements par chèque à effectuer à l'ordre de l'ASK Chalon et à joindre à la demande de licence
Etablir un seul chèque d'un montant total = licence(s) + cotisation

3 - Récapitulatif des principales licences Karting , leur code et le tarif.

(Liste complète des licences FFSA en annexe)

Compétition	Code	Tarif
National Concurrent Conducteur Karting	NCKK	162 €
National Concurrent Conducteur Cadet Karting	NCCCK	157 €
National Concurrent Conducteur Minime Karting (7 ans révolus à 11 ans dans l'année)	NCCMK	84 €

Important :

- Toute licence de ce type nécessite un **examen médical avec certificat médical rempli, tampon et signature du médecin.**
- Toute demande de licence pour un pilote **mineur** doit être accompagnée d'une copie de la **pièce d'identité ou du livret de famille. L'autorisation parentale** sur la demande devra être **complétée** (partie à droite sur imprimé demande de licence).
- Les **mineurs** devront être accompagnés d'un **tuteur** dont la licence aura le code ICT (International Concurrent Tuteur) au tarif de 78€

NB : Au regard des dispositions de la Réglementation :

- Pour la compétition les pilotes âgés de 7 ans devront être titulaires d'un Volant d'Argent ou d'Or décerné par une EFK (attestation à joindre à la demande de licence)
- Les pilotes atteignant l'âge de 10 ans ou 11 ans en 2019 ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCCMK et NCCCK.
- Les pilotes atteignant l'âge de 12 ou 13 ans en 2019 ont la possibilité de choisir en début d'année entre les licences NCKK et NCCCK.

Tout changement de licence sera autorisé (1 seule fois) durant l'année en cours, **sous réserve de répondre aux conditions de délivrance des licences considérées.**--> voir guide licence 2019 sur site FFSA ou contacter un responsable du Club

Entraînement / loisir	Code	Tarif
National Entraînement Junior Senior Karting (mini 12ans en 2019)	NECCJSK	100€
National Entraînement Junior Senior Premium Karting	NECCJSPK	50 €
National Entraînement Cadet Karting (10 à 13 ans dans l'année)	NECCCK	73 €
National Entraînement Cadet Premium Karting (10 à 13 ans dans l'année)	NECCCPK	50 €
National Entraînement Minime Karting (7 ans révolu à 11 ans dans l'année)	NECCMK	55 €
National Entraînement Minime Premium Karting (7 ans révolu à 11 ans ...)	NECCMPK	45 €
National Entraînement Minikart Karting (6 ans révolu à 11 ans dans l'année)	NECCMKK	55 €
National Entraînement Minikart Premium Karting (6 ans révolu à 11 ans...)	NECCMKPK	45 €
National Entraînement Kart Historique	NEKHI	40 €

Les licences "premium " Les pilotes pourront bénéficier de cette licence, dans le cadre d'une première délivrance (non licencié auparavant), et pour un an uniquement, sous la dénomination LICENCE NATIONALE ENTRAÎNEMENT PREMIUM KARTING (CODE NE..PK), et à un tarif préférentiel

Important :

- Toute licence de ce type nécessite un **examen médical avec certificat médical rempli, tampon et signature du médecin.**
- Toute demande de licence pour un pilote **mineur** doit être accompagnée d'une copie de la **pièce d'identité ou du livret de famille. L'autorisation parentale** sur la demande devra être **complétée** (partie à droite sur imprimé demande de licence).

4 - Observation importante

Un licencié peut détenir plusieurs licences se rapportant au Karting / Sport Automobile. Dans ce cas le tarif à prendre en compte sera celui de la licence la plus chère auquel on ajoutera 10€ par licence supplémentaire.

Par exemple pour un **National Concurrent Karting** qui serait également **Tuteur** et qui désirerait être également **National Entraînement Auto**, le tarif des 3 licences serait de :
162 € + 10 € + 10 € soit 182 €

Enfin, le permis de conduire n'étant pas requis pour la pratique du karting, les renseignements le concernant sur la **demande de licence karting** sont donc facultatifs.

En revanche, l'adresse e.mail, pour ceux qui en dispose, est vivement souhaitée pour faciliter ou améliorer les communications de la FFSA et du club vers les licenciés .

Sites Internet :

www.askchalonsursaone.fr : Site de notre Club avec infos, calendrier, photos, résultats...

Page facebook : ASK Chalon

Adresse mail club : askchalon@gmail.com

www.ffsa.org : Informations FFSA 24h/24h, calendrier, classement des épreuves...

www.licence.ffsa.org : Espace licencié FFSA

www.kartbfc.com : Site de la ligue BFC

Réunions du Club :

Tous les licenciés du club sont invités à participer aux réunions périodiques du Club, une fois par trimestre, de 20h à 22h, à Chalon sur Saône **à l'Espace Jean Zay** . Consulter régulièrement le site internet ASK Chalon pour les dates de ces réunions

Informations sur fonctionnement du club ASK Chalon :

Matériel à disposition des licenciés :

- Possibilité de prêt pour la saison (sous réserve disponibilité) d'un transpondeur aux pilotes compétition en échange d'un chèque de caution de 250€
- Possibilité de prêt pour un WE d'un barnum pliable, 4,5m x 3m ou 3m x 3m , pour pilotes loisir et compétition
- Possibilité de prêt d'un kart , chassis kalifornia équipé Rotax Max ou Chassis Trulli équipé Rotax cat nationale → à la journée (50€)

Participation du Club :

- Organisation sorties Club sur pistes voisines
 - Possibilité d' une prise en charge partielle du droit de piste annuel pour la piste du Creusot Voir conditions définies lors de l'AG en début d'année
 - Aide annuelle aux pilotes compétition **sous réserve de satisfaire à certaines conditions** (définies lors de l'AG ainsi que le budget associé) .
- Etc ...

CODE	TYPE DE LICENCE	TARIF
LICENCES ENCADREMENT		
EIPS	Internationale Personne Satellite	63 €
EIV	Internationale Volontaire	63 €
EID	Internationale Dirigeant	94 €
ENCOC	Nationale Commissaire C	55 €
EIRZT4X4	Internationale Responsable de Zone Trial 4X4	63 €
EICOB	Internationale Commissaire B	63 €
EICOACPR	Internationale Commissaire A Chef de Poste Route Auto	81 €
EICOACPC	Internationale Commissaire A Chef de Poste Circuit	81 €
ENCSSST	Nationale Stagiaire Option Commissaire Sportif	68 €
ENJDRST	Nationale Stagiaire Option Juge Drift	68 €
ENJDR	Nationale Juge Drift	120 €
ENCSK	Nationale Commissaire Sportif Karting	110 €
EICSK	Internationale Commissaire Sportif Karting	140 €
EICS	Internationale Commissaire Sportif Auto	177 €
ENDCST	Nationale Stagiaire Option Directeur de Course	68 €
ENDCDR	Nationale Directeur de Course Drift	120 €
ENDCT4X4	Nationale Directeur de Course Trial 4x4	120 €
ENDCK	Nationale Directeur de Course Karting	110 €
EIDCK	Internationale Directeur de Course Karting	140 €
EIDCD	Internationale Directeur de Course Dragster	177 €
EIDCR	Internationale Directeur de Course Route Auto	177 €
EIDCCA	Internationale Directeur de Course Circuit Asphalte	177 €
EIDCCT	Internationale Directeur de Course Circuit Terre	177 €
EICTST	Internationale Commissaire Technique Stagiaire Auto	52 €
EICTC	Internationale Commissaire Technique C Auto	136 €
EICTB	Internationale Commissaire Technique B Auto	177 €
EICTA	Internationale Commissaire Technique A Auto	177 €
EICTSTK	Internationale Commissaire Technique Stagiaire Karting	52 €
EICTCK	Internationale Commissaire Technique C Karting	136 €
EICTBK	Internationale Commissaire Technique B Karting	177 €
EICTAK	Internationale Commissaire Technique A Karting	177 €
ENCHST	Nationale Chronométrateur Stagiaire	52 €
EICK	Internationale Chronométrateur Karting	104 €
EICCR	Internationale Chronométrateur C Route Auto	63 €
EICCC	Internationale Chronométrateur C Circuit Auto	63 €
EICB	Internationale Chronométrateur B Auto	177 €
EICA	Internationale Chronométrateur A Auto	177 €
EIM	Internationale Médicale	177 €
ENM	Nationale Médicale	73 €
NP	Nationale Média	198 €

CODE	TYPE DE LICENCE	TARIF
LICENCES PRATIQUANT		
INTERNATIONALE		
ICCA	Internationale Concurrent Conducteur «A» Auto	1 515 €
ICCB	Internationale Concurrent Conducteur «B» Auto	815 €
ICCC	Internationale Concurrent Conducteur «C» Circuit Auto	505 €

CODE	TYPE DE LICENCE	TARIF
LICENCES PRATIQUANT (SUITE)		
INTERNATIONALE		
ICCD	Internationale Concurrent Conducteur «D» Auto	505 €
ICCCR	Internationale Concurrent Conducteur «R» Route Auto	505 €
ICCJR	Internationale Concurrent Conducteur Junior Rallye Auto	285 €
ICCCF4	Internationale Concurrent Conducteur «C»F4	240 €
ICCCJOR	Internationale Concurrent Conducteur «C» Junior Off-Road	285 €
ICCCR	Internationale Concurrent Conducteur Dragster/Records	177 €
ICCR	Internationale Concurrent Conducteur Régularité	177 €
ICCRES	Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	505 €
ICCAK	Internationale Concurrent Conducteur «A» Karting	315 €
ICCBK	Internationale Concurrent Conducteur «B» Karting	290 €
ICCCJK	Internationale Concurrent Conducteur «C» Junior Karting	259 €
ICCCRK	Internationale Concurrent Conducteur «C» Restricted Karting	259 €
ICCCSK	Internationale Concurrent Conducteur «C» Senior Karting	265 €
ICT	Internationale Concurrent Tuteur	78 €
NATIONALE		
NCC	Nationale Concurrent Conducteur Auto	430 €
NJR	Nationale Junior Auto Rallye	131 €
NJC	Nationale Junior Auto Circuit	232 €
NCCT	Nationale Concurrent Conducteur Terre	232 €
NCCR	Nationale Concurrent Conducteur Régularité	131 €
NCCDR	Nationale Concurrent Conducteur Drift	170 €
NCCJD	Nationale Concurrent Conducteur Jeune Dragster	82 €
NEA	Nationale Entraînement Auto	102 €
NCKK	Nationale Concurrent Conducteur Karting	162 €
NCCCK	Nationale Concurrent Conducteur Cadet Karting	157 €
NCCMK	Nationale Concurrent Conducteur Minime Karting	84 €
NCCHK	Nationale Concurrent Conducteur H Karting	162 €
NECCJSK	Nationale Entraînement Course Clubs Junior Senior Karting	100 €
NECCJSK	Nationale Entraînement Course Clubs Junior Senior Karting (Premium)	50 €
NECCCK	Nationale Entraînement Course Clubs Cadet Karting	73 €
NECCCK	Nationale Entraînement Course Clubs Cadet Karting (Premium)	50 €
NECCMK	Nationale Entraînement Course Clubs Minime Karting	55 €
NECCMK	Nationale Entraînement Course Clubs Minime Karting (Premium)	45 €
NECCMCK	Nationale Entraînement Course Clubs Minikart Karting	55 €
NECCMCK	Nationale Entraînement Course Clubs Minikart Karting (Premium)	45 €
NEKHI	Nationale Entraînement Kart Historique	40 €
NECCHK	Nationale Entraînement Course Clubs H Karting	96 €
NECCHK	Nationale Entraînement Course Clubs H Karting (Premium)	50 €
REGIONALE		
RCC	Régionale Concurrent Conducteur Auto	250 €
RCCT	Régionale Concurrent Conducteur Terre	106 €
RCCT4X4	Régionale Concurrent Conducteur Trial 4x4	106 €
RCCS	Régionale Concurrent Conducteur Slalom	149 €
RCCR	Régionale Concurrent Conducteur Epreuve d'accélération	73 €
RCCLC	Régionale Concurrent Conducteur Lycées dans la Course	116 €
RCCRES	Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto	254 €

A ces tarifs s'ajoute la cotisation A.S.

CRÉATION **RENOUVELLEMENT** **EXTENSION** **DUPLICATA**

CODE LICENCE

TARIF LICENCE €

Nom Sexe **M**

Prénom **F**

CODE A.S.

N° DE LICENCE

Date de naissance

Nationalité

E-mail

Adresse

Code postal Localité de résidence

N° de permis de conduire

délivré le à

COCHEZ VOTRE DISCIPLINE PRINCIPALE

- 1 RALLYE 2 CIRCUIT 3 TOUT-TERRAIN 4 KARTING
 5 MONTAGNE 6 VHC 7 DRIFT/ACCÉLÉRATION/SLALOMS

ABONNEZ-VOUS franceauto MAGAZINE PAPIER & DIGITAL EN LIGNE

AVANTAGE LICENCIÉ FFSA : **3€ AU LIEU DE 24€/AN** Auto 3 € Kart 3 €

Je souhaite recevoir France Auto à l'adresse figurant sur ma licence 2018
Cochez la(les) case(s) correspondant à votre choix, reportez le montant dans la ligne Total ci-dessous et renseignez une adresse e-mail valide pour l'envoi de France Auto digital.

www.franceauto-ffsa.org

Total : licence + France Auto + Garanties complémentaires = €

Je soussigné(e)

Nom Prénom

Cocher la case correspondante ci-dessous :

- En tant que demandeur majeur
 En tant que titulaire de l'autorité parentale de l'enfant mineur :

Nom Prénom

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations indiquées sur cet imprimé.
Je reconnais avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire des notices d'informations, référencées « Notice d'informations licenciés FFSA 2019 », faisant partie intégrante du formulaire de licence. **EN FOI DE QUOI, JE DÉCIDE DE (cocher obligatoirement une case) :**

- Souscrire à la garantie complémentaire facultative EXECUTIVE (149 €)**

La souscription de l'option EXECUTIVE vous permet de **DOUBLER LES CAPITALS** versés en cas de décès ou invalidité, soit jusqu'à **100 000 €** en cas de décès (hors majoration), jusqu'à **1 500 000 €** en cas d'invalidité.

- Souscrire à la garantie complémentaire facultative PACK PREMIUM (199 €)**

Ce pack optionnel complet améliore la formule EXECUTIVE pour vous offrir une couverture optimale.

En plus du DOUBLEMENT DES CAPITALS :

+ un montant forfaitaire de 1 000 € est prévu en cas de **FRACTURE OU BRÛLURE**.
+ REMBOURSEMENT DE LA LICENCE, en cas d'accident, mutation ou chômage au prorata temporis et dans la limite de 1 000 € en cas d'incapacité à pratiquer le sport automobile

- De ne pas souscrire à ces garanties complémentaires.**

Je donne mandat à mon A.S. pour effectuer les démarches nécessaires à la souscription de ma licence.

Signature du demandeur ou du titulaire de l'autorité parentale

Cachet de l'association sportive

- J'accepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive de la part de la FFSA ou de ses partenaires.
 J'autorise la FFSA à exploiter toutes photos ou films pris dans le cadre des activités fédérales, sur tous supports et notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles.
Cette autorisation est consentie pour le territoire français et pour une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image.
J'accepte la charte de protection et utilisation des données personnelles (voir charte page suivante).

EXAMEN MÉDICAL

NOTE À L'USAGE DES LICENCIÉS

Pour renseigner le certificat médical, les personnes peuvent s'adresser à un titulaire du Certificat d'Etudes Spéciales de Biologie et de Médecine du Sport ou d'une Capacité de Médecine du Sport ou encore d'un équivalent reconnu par le Conseil de l'Ordre des Médecins (la liste des médecins peut être consultée sur le site www.conseil-national.medecin.fr), soit à un membre de la Commission Médicale ou un membre du Groupe de Travail Médical Karting FFSA ou un Médecin Fédéral FFSA (auto ou karting, le cas échéant), soit un généraliste régulièrement inscrit à un tableau de l'Ordre des Médecins.

PREMIÈRE DEMANDE DE LICENCE INTERNATIONALE OU APRÈS 5 ANS D'INTERRUPTION DE LICENCE INTERNATIONALE

Les demandeurs d'une première licence internationale ou après 5 ans d'interruption devront subir un examen complet de la vue auprès d'un ophtalmologiste qualifié, examen qui devra obligatoirement comporter la mesure de l'acuité visuelle, l'étude de la vision des couleurs, la détermination du champ de vision, l'étude de la vision binoculaire, une recherche des troubles auditifs et vestibulaires (test de Fukuda conseillé). Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral.

EXAMEN CARDIOLOGIQUE

Les demandeurs d'une licence internationale doivent subir un examen cardiologique tous les 2 ans :

- Jusqu'à 45 ans, un électrocardiogramme 12 dérivations
- Pour les plus de 45 ans, un ECG d'effort

Pour les demandeurs d'une licence (hors licence internationale) de plus de 45 ans, un examen cardiologique est obligatoire tous les 5 ans.

Les résultats de ces examens complémentaires seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral.

TRAITEMENT MÉDICAL PROLONGÉ OU CONTINU

Dans tous les cas, un licencié sous traitement médical prolongé ou continu devra aviser impérativement le Médecin Fédéral National en lui faisant parvenir sous pli confidentiel, la copie dudit traitement.

DEMANDE DE LICENCE POUR LES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU ET LES ESPOIRS

Pour les sportifs de haut-niveau et les espoirs, la délivrance de la licence annuelle est subordonnée à la première visite médicale de l'année en cours, dont les modalités sont fixées par l'arrêté du 11 février 2004 fixant la périodicité des examens médicaux. Cette visite pourra avoir lieu dans tout Centre Médico-Sportif. Aussi, tout pilote de haut-niveau et espoir devra fournir, en même temps que sa demande de licence (dont la fiche médicale aura été remplie), l'attestation de la première visite de suivi sportif imposée à tout sportif de haut-niveau.

Voir les informations également sur le site www.ffsa.org /
Règlementation et Sécurité / Règlementation Sportive / Règlementation Générale
/ Règlementation Médicale

NOTE IMPORTANTE A L'USAGE DU MÉDECIN EXAMINATEUR

Ne pas omettre d'apposer votre signature et votre cachet dans le cadre « Certificat Médical » prévu ci-dessous à cet effet.

Le candidat à la pratique du sport automobile doit subir une visite médicale complète et sévère. Le médecin examinateur pourra s'appuyer sur les éléments figurant dans la fiche médicale pour mener à bien sa consultation.

CERTIFICAT MEDICAL

NOM/PRÉNOM DU LICENCIÉ(E) :

- Ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique du sport automobile.*
 Présente une contre-indication médicale à la pratique du sport automobile.*
 Demande l'avis du médecin fédéral et transmet la fiche médicale jointe.*
 Demande un examen ophtalmologique.*

*Cochez la case correspondante

Date

--	--	--

Signature et cachet du médecin

NOTA 1 : Dans le cas où cet examen révélerait un risque (3ème case du Certificat Médical), notamment pour ce qui concerne l'un des points mentionnés dans la fiche médicale, il y a lieu de demander l'avis du Médecin Fédéral en lui faisant parvenir la fiche médicale dûment remplie et signée accompagnée de votre cachet.

NOTA 2 : Pour toute demande d'une PREMIÈRE LICENCE INTERNATIONALE OU APRÈS 5 ANS D'INTERRUPTION DE LICENCE INTERNATIONALE, le médecin examinateur doit remplir la fiche médicale qui sera transmise au Médecin Fédéral. Dans ce cas, les résultats de l'examen ophtalmologique obligatoire seront joints à la fiche médicale.

Dans le cas d'une PREMIÈRE PRISE DE LICENCE (HORS LICENCE INTERNATIONALE), le médecin examinateur peut solliciter un examen ophtalmologique si nécessaire (4ème case du Certificat Médical). Dans ce cas, les résultats de cet examen seront annexés à la fiche médicale et envoyés au Médecin Fédéral.

En cas d'hypertension artérielle, d'infarctus récent ou ancien, de coronaropathie, de cardiopathie décompensée, il est impératif de demander l'avis du Médecin Fédéral. Une amputation non appareillée ou appareillée de façon non fonctionnelle est incompatible avec la pratique du sport automobile. Une amputation appareillée de façon fonctionnelle est compatible avec la pratique. La limitation des grandes articulations, lorsqu'elle existe, doit être inférieure à 50%. Les amputations des doigts de la main sont tolérées si la fonction d'opposition est conservée des deux côtés.

Si le sujet est diabétique insulo-dépendant, il doit vous présenter son schéma de traitement. Le dossier doit être adressé sous pli confidentiel au Médecin Fédéral National.

L'épilepsie non contrôlée est une contre-indication absolue. L'usage régulier de médicaments pouvant perturber le comportement doit être signalé.

La prise de traitement comprenant certains anticoagulants (cf art 1.1.3 de la réglementation médicale) est une contre-indication à la pratique du sport automobile.

Les candidats qui postulent soit pour une licence « Régionale Concurrent Conducteur Restrictive Auto », soit pour une licence « Internationale Concurrent Conducteur Restrictive Auto », soit pour une licence « Nationale Concurrent Conducteur H Karting » doivent obligatoirement être examinés par un Médecin Fédéral.